Image not found or type unknown

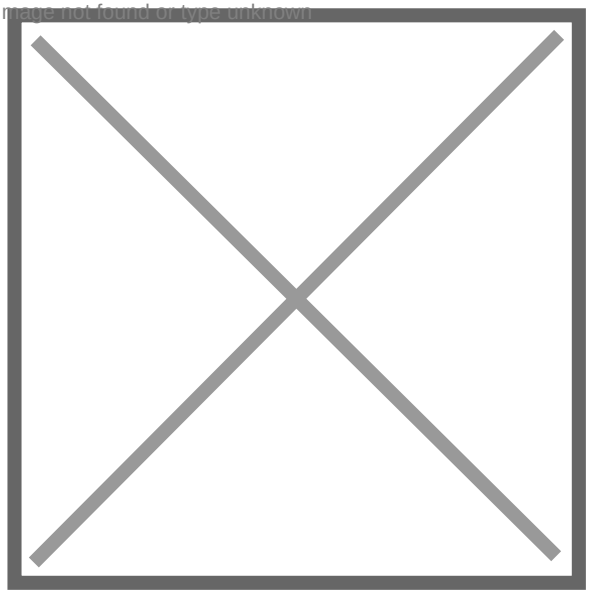

La dde m'impose d'accéder a ma proprété là ou elle l'a décidé

Par **uhkiok76**, le **31/01/2008** à **21:48**

je fais construire une maison et la dde m'impose de faire mon acces a ma propriété par le chemin d'acces prévu pour les 2 maisons derrieres moi(3 maisons en drapeaux) or je veux accéder a ma propriété directement par la route en faisnt un entrée charetière. cette rte est une voie communal et j'ai l'accord du maire. la dde est elle en droit de m'imposer l'acces qu'elle a décidé
merci de votre réponse
bonne soiréé

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés